

Présents : DASEN, Secrétaire Général, Directeur DOSPE, Cellule contrôle gestion, IEN ASH, OS.

Déclarations liminaires FSU, UNSA, SNALC, FO.

Réponses du DASEN

Il y a une inflexion sur la réforme « choc des savoirs ». Le texte devrait être publié la semaine prochaine.

- 1- PV du CSASD du 22 juin 2023 adopté à l'unanimité.
- 2- Règlement intérieur du CSA SD (pour information)
- 3- Implantation des postes collèges, SEGPA, dispositifs spécifiques

Créations / Suppressions de postes :

Un travail a commencé à être mené en groupe de travail. L'impact des décisions sur la vie personnelle des gens est au cœur des décisions selon le DASEN, qui remercie les services de la DOSPE pour leur travail.

Rappel du contexte : baisse démographique (perte de 132 élèves dans l'Aude) mais augmentation des moyens malgré tout : +2 ETP.

Les repères ne changent pas : 30 élèves par classe, 25 en REP, 27 pour les établissements qui sortent de REP, 16 en SEGPA.

Le DASEN considère qu'il est faux de dire que l'on assèche certaines options, car les établissements ont été dotés de +19 ETP pour mettre en place les groupes de besoin maths français. Les chefs d'établissement auront l'obligation d'organiser ces groupes, qui permettront de travailler telle ou telle compétence en petit groupe. L'autonomie des établissements est maintenue (3h de marge par division), l'accompagnement académique également et les dispositifs (financement des projets Mare Nostrum et FCA, sections sportives etc...)

Création de 14 postes, dont 6 en lettres modernes.

Suppression de 9 postes dont 2 en lettres classiques, 2 en technologie, 2 en anglais, 1 en arts plastiques, 1 en EPS, 2 en SEGPA.

Parmi les suppressions, **7 mesures de carte scolaire** (anglais, histoire-géo, arts plastiques, technologie, Segpa)

Postes partagés : 64 postes.

Il y aura des évolutions d'ici le mois de juin en fonction des résultats des mouvements et des demandes de temps partiel. Actuellement il y a de nombreux BMP, parfois massif,

mais qui ne donnent pas lieu à des créations de postes parce qu'ils ne seraient pas pérennes.

Lettres classiques

2 postes supprimés (collège de Couiza et collège de Coursan) dont **un poste transformé en poste lettres modernes**,

2 services complétés en lettres modernes (Jules Verne Carcassonne/Rieux Minervois, Anglade Lézignan/Saint Nazaire d'Aude).

Lettres modernes

6 postes créés (collège Alain, Bastion, Blaise d'Auriol Castelnaudary, Coursan, Victor Hugo Narbonne, Sigean).

Un service complété en histoire-géographie (collège Alain), 4 autres compléments de services (Blaise d'Auriol/Grazailles, Anglade/Saint Nazaire d'Aude, Ferry Narbonne/Montesquieu, Port La Nouvelle/Sigean)

6 BMP vacants (Alain, Chénier, Grazailles, Coursan, Cité, Trèbes)

Allemand :

2 sous-services,

5 compléments de service (Grazailles/Chénier, Varsovie/Anglade Lézignan, Castelnaudary Lycée G. Tillion/collège Les Fontanilles, Coursan/V. Hugo Narbonne, Trèbes/Alain Carcassonne)

2 BMP vacants : Rosa Parks Lézignan et Saint Nazaire d'Aude.

Anglais :

2 mesures de carte scolaire (Grazailles Carcassonne, Brassens Narbonne), une création au collège de Capendu (avec complément de service au Bastion Carcassonne).

2 sous services,

5 compléments de service (Capendu/Bastion, Couiza/Quillan, Anglade Lézignan/Coursan, Bram/Carcassonne Le Bastion) **Port la Nouvelle/Rosa Parks Lézignan Modifié au CSA-SD de repli en poste Port la Nouvelle/Cité.**

5 BMP vacants (Carcassonne Chénier, Narbonne Cité, Montesquieu, Segpa Jules Ferry, Rieux Minervois)

Chinois :

1 complément de service Lycée J. Fil Carcassonne/collège J. Verne.

Espagnol :

Création de 2 postes (Blaise d'Auriol Castelnaudary/Alain Carcassonne, Saint Nazaire d'Aude)

5 compléments de service (Bastion Carcassonne/Capendu, Blaise d'Auriol/Alain, Chalabre/Couiza, **Coursan/Port la Nouvelle**, Limoux/Couiza)

2 BMP vacants : Chénier Carcassonne et Port la Nouvelle.

Russe :

Un complément de service (Carcassonne lycée P. Sabatier/collège le Bastion)

Occitan :

2 compléments de service dont **un sur 3 établissements** :

Narbonne Cité oc hg/Narbonne G. Brassens oc lm/Saint Nazaire d'aude oc hg
Castelnaudary Fontanilles oc/Fontanilles lettres modernes/Bram oc

Histoire-géographie :

1 mesure de carte scolaire (collège J. Verne Carcassonne)

1 sous service à Chalabre

2 compléments de service (Blaise d'Auriol Castelnaudary/Alain Carcassonne, Anglade Lézignan/Saint Nazaire d'Aude)

5 BMP vacants : Capendu, Chénier Carcassonne, Narbonne Montesquieu, Narbonne V. Hugo, Port la Nouvelle.

Mathématiques :

4 créations de postes (Carcassonne Grazaillès, Rieux Minervois, Trèbes/Carcassonne Bastion, Narbonne V. Hugo/Rosa Parks Lézignan)

1 sous service à Chalabre.

2 compléments de service (Victor Hugo Narbonne/Rosa Parks Lézignan, Trèbes/Bastion Carcassonne)

8 BMP vacants : Alain, Chénier et Varsovie à Carcassonne, Couiza, Rosa Parks Lézignan, Narbonne Montesquieu, Port la Nouvelle, Sigean)

Technologie :

2 mesures de carte scolaire (Anglade et Rosa Parks Lézignan)

4 sous services (Bram, Varsovie Carcassonne, Fontanilles Castelnaudary, Ferry Narbonne)

4 compléments de service dont **un en physique chimie** (Rosa Parks/segpa Rosa Parks, Ferry/Rieux Minervois, Quillan/Chalabre, Trèbes/Trèbes physique chimie)

1 BMP vacant à la Segpa des Fontanilles Castelnaudary.

Physique Chimie :

2 compléments de service (Capendu/Chénier, Saint Nazaire/Cité)

10 BMP vacants : J. Verne, Fontanilles, Chalabre, Cuxac Cabardès, Anglade, Rosa Parks, Cité, Port la Nouvelle, Rieux Minervois, Trèbes).

SVT :

Un complément de service en mathématiques (Capendu) et deux autres compléments de services (Varsovie/Bastion, V. Hugo Narbonne/Rosa Parks Lézignan)

7 BMP vacants : Chénier, Chalabre, Coursan, Cuxac Cabardès, Port la Nouvelle, Rieux Minervois, Trèbes)

Education Musicale :

2 sous services

8 compléments de service (Varsovie/lycée J. Fil, Blaise d'Auriol/lycée G. Tillion, Couiza/Chalabre, Anglade/Cité, Saint Nazaire/Montesquieu, Trèbes/Grazailles)

2 BMP vacants : Brassens Narbonne et Sigean.

Arts plastiques :

1 mesure de carte scolaire (Anglade Lézignan)

10 compléments de service (Capendu/Varsovie, Chénier/Varsovie, Grazailles/Anglade, Grazailles/lycée J. Fil, Cuxac Cabardès/Bram, Rosa Parks/Anglade, Port la Nouvelle/Sigean, Quillan/Chalabre, Saint Nazaire/Coursan, **Trèbes/Narbonne Ferry**)

5 BMP vacants : J. Verne, Fontanilles, Couiza, Ferry, V. Hugo.

EPS :

1 suppression de poste (Capendu)

1 sous service à Chalabre

5 compléments de service (Bram/Cuxac Cabardès, Alain/Grazailles, J.Verne/J. Fil Carcassonne, Quillan collège/LP E. Herriot, Trèbes/Capendu)

3 BMP vacants : Capendu, Montesquieu Narbonne, Rieux Minervois.

Postes spécifiques

1 mesure de carte scolaire (Delteil Limoux)

2 créations de poste (Montesquieu et J. Verne)

5 BMP vacants : 1 GISMET Segpa Montesquieu, 2 horticulture Segpa Ferry et Segpa Montesquieu, 2 biotechnologie Segpa J. Verne et Segpa V. Hugo.

L'Avis du SNALC :

Beaucoup de BMP vacants cette année. Nous aurions souhaité plus de créations de postes, y compris parfois avec de petits sous services.

Nous déplorons certains couplages de services partagés dans des établissements éloignés, qui vont contraindre nos collègues à passer beaucoup de temps et de fatigue sur les routes. Nous regrettons également les compléments de service dans une autre discipline que celle de recrutement et nous sommes intervenus en ce sens (voir notre Déclaration Liminaire).

Nous continuerons bien sûr à défendre vos conditions de travail, car des évolutions sont possibles jusqu'à la rentrée.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur tel ou tel poste.

Implantation des postes collège

Présents : DASEN, Secrétaire Général, Directeur DOSPE, Cellule contrôle gestion, IEN ASH, OS.

Déclaration liminaire : le SNALC .

Réponses du DASEN à la déclaration du SNALC :

Concernant la réforme du "Choc des savoirs", Madame la ministre prévoit d'organiser une visioconférence avec les chefs d'établissement.

M.le DASEN ajoute qu'un arrêté sera publié samedi, suivi d'un autre lundi.

Il rappelle qu'il y a 20 mesures dans cette réforme du "Choc des savoirs" et que les services sont également en attente.

Concernant l'implantation des postes collège de l'Aude à la rentrée 2024 :

Une seule modification a été apportée par rapport aux propositions de CSA-SD précédent du 8 Mars 2024 :

En Anglais le poste partagé Port la Nouvelle/ Rosa Parks à Lezignan-Corbières devient Port le Nouvelle/ Cité à Narbonne.

Le BMP de 3 h a été supprimé. 2HSA Supplémentaires ont été octroyées à l'établissement.

Un membre de l'administration ajoute que certaines créations ne sont pas possibles car l'objectif est d'avoir une certaine sérénité dans les postes. A partir du moment où les besoins sont établis au moins pour 2 ou 3 ans, il y a des propositions de créations.

Le projet d'implantation des postes en collège est proposé au vote.

Toutes les OS ont voté contre.

L'avis du SNALC : Le projet d'implantation des postes collège pour la rentrée 2023 dans notre département est insuffisant. Il ne montre aucunement l'ambition affichée pour l'éducation. Le SNALC regrette les suppressions de postes et la situation des sept collègues impactés par des mesures de carte scolaire. Le nombre élevé de postes partagés expose souvent les enseignants concernés à une fatigue accrue, du stress et une charge de travail plus lourde, résultant de la gestion de plusieurs environnements de travail et de déplacements fréquents.

Les représentants du **SNALC** au CSA-SD de l'Aude

snolc

snolc

snolc

snolc